

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.13.24.13.63

f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN 2 LOTS DE VENTE

Dans un ensemble immobilier dénommé LA SAUVAGERE,
sis à MARSEILLE (13010), 253, boulevard Romain Rolland,
cadastré section 859 C n°36 lieudit Place Auguste Vimar
pour une surface de 7 ha 16 a 01 ca.

1^{er} LOT DE VENTE :

UN APPARTEMENT de 59,91 m²

au 1^{er} étage du bloc B immeuble 27 **(lot 324)**

et **UNE CAVE** au sous-sol du bloc D **(945)**

MISE A PRIX DE TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35.000 €)

2nd LOT DE VENTE :

UN APPARTEMENT de 50,33 m²

au 1^{er} étage du bloc C immeuble 33 **(lot 384)**

et **UNE CAVE** au sous-sol du bloc C **(lot 1005)**

MISE A PRIX DE VINGT-HUIT MILLE EUROS (28.000 €)

Visite le Mardi 16 Février 2021 de 11 h 00 à 12 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 25 FEVRIER 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13010), 237-253, boulevard Romain Rolland, dénommé « LA SAUVAGERE », composé de divers groupes de bâtiments dénommés BLOC A - BLOC B - BLOC C - BLOC D - BLOC E et BLOC F, eux-mêmes divisés en immeubles portant les numéros 1 à 55 inclus,

Cadastré section 859 C n°36 lieudit Place Auguste Vimar pour une surface de 7 ha 16 a 01ca,

1^{er} lot de vente :

LE LOT DE COPROPRIETE NUMERO TROIS CENT VINGT-QUATRE (324) :

Un appartement portant le numéro 324 situé au 1^{er} étage du bloc B, immeuble 27 à droite, de type IV composé d'une salle de séjour, trois chambres, une entrée, une cuisine, une salle d'eau, un water-closet, placard.

LE LOT DE COPROPRIETE NUMERO NEUF CENT QUARANTE-CINQ (945) :

Une cave située au sous-sol du bloc D, immeuble 27, portant le numéro 324, Avec les 1/1.565ème indivis des parties communes spéciales à l'immeuble 27.

- 2nd lot de vente :

LE LOT DE COPROPRIETE NUMERO TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (384) :

L'appartement numéro 384, bloc C,

immeuble 33 au 1^{er} étage à droite, type F3, composé de trois pièces principales (une salle de séjour et deux chambres) et dépendances (entrée, cuisine, salle d'eau, placard, water-closet).

Ledit immeuble portant le numéro 33 sur l'Allée de la Lavande.

LE LOT DE COPROPRIETE NUMERO MILLE CINQ (1005) :

La cave numéro 384, bloc C, immeuble 33 au sous-sol.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me DURAND, Notaire à Marseille le 23 mai 1957 dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Marseille le 27 janvier 1958, volume 2410, numéro 3.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 13 novembre 2019 un procès-verbal de description.

1^{er} lot de vente :

L'appartement est situé au 1^{er} étage et compose : d'un salon/salle à manger, d'un dégagement desservant deux chambres, une salle de bains et un WC, d'une cuisine et d'un séchoir.

La cave située au sous-sol du bloc D n'a pas pu être identifiée.

Les lieux sont occupés par les débiteurs.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **59,91 m²**.

2nd lot de vente :

L'appartement est situé au 1er étage et se compose : d'un séjour, d'un couloir de dégagement desservant deux chambres, une salle d'eau et un WC, d'une cuisine, d'un séchoir.

La cave située au sous-sol du bloc C n'a pas pu être identifiée.

Les lieux sont inoccupés, cet appartement étant en travaux.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **50,33 m²**.

Le syndic de copropriété est le cabinet COGEFIM FOUQUE : 225, rue Saint Pierre, 13005 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité, Ayant pour Avocat **Maître Thomas**

D'JOURNO, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 18 janvier 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat